

AGIR pour le système éducatif pour nos métiers pour nos élèves

La politique de transformation idéologique de l'école **touche au cœur même de notre identité professionnelle et de nos missions de service public.**

Elle renforce le tri social et la sélection des élèves, met en cause les statuts des personnels, organise le démantèlement du cadre national et le renvoi des responsabilités à l'échelon local par l'autonomie renforcée des établissements qui est en réalité celle des chefs d'établissement. La lutte contre la destruction planifiée du service public d'Éducation doit se poursuivre et s'amplifier après la grève majoritaire du 10 février à l'appel du SNES et de la FSU.

Faisant l'analyse que le seul problème que rencontrerait le système éducatif aujourd'hui serait de nature budgétaire, plusieurs organisations syndicales du second degré ont refusé de s'engager dans l'organisation d'une manifestation nationale, se contentant d'appeler une nouvelle fois à des manifestations ou des rassemblements locaux.

Pourtant, le second degré est la cible d'attaques d'une ampleur sans précédent et dont la dernière n'est rien de moins que son implosion dans « l'école du socle » avec la bivalence et la fusion du premier degré avec le collège.

Le SNES, qui a toujours combattu pour l'unité du second degré, levier de la démocratisation, et la reconnaissance des métiers qui font vivre le collège et le lycée, ne peut accepter cette situation.

Pour imposer l'arrêt des suppressions de postes et une autre politique éducative, pour une autre façon de traiter les personnels du second degré et leurs métiers, pour la réussite de tous nos élèves, le SNES appelle tous les personnels du second degré à manifester à Paris le 19 mars.

STATUTS **MENACÉS** POSTES **SUPPRIMÉS**

COLLÈGE **EN PANNE** MÉTIERS **DÉNATURÉS**

LYCÉES **DÉBOUSSOLÉS** ORIENTATION **DÉTOURNÉE**

FORMATION DES MAÎTRES **NIÉE**

SALAIRES **PLOMBÉS**

PARCE QUE NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE ÉCOLE-LÀ !

HEURES SUP. **IMPOSÉES**

EDUCATION PRIORITAIRE **DÉMANTELÉE**

STI-STL **DÉNATURÉES** VIE SCOLAIRE **DÉGRADÉE**

LP-SEP **SACRIFIÉS** NON-TITULAIRES **MÉPRISÉS**

PRIVÉ **AVANTAGÉ** LIVRET DE COMPÉTENCES **IMPOSÉ**

SAMEDI 19 MARS

Journée nationale d'action unitaire



MANIFESTATION

LE SECOND DEGRÉ À PARIS

à 13 h 30, de Luxembourg à Bastille



Un projet pour l'éducation et nos métiers

POUR UN LYCÉE DÉMOCRATIQUE

- Le maintien de la diversification (trois voies déclinées en séries, en spécialités et en options) et le développement de la voie technologique
- La scolarisation de tous les jeunes dans une des trois voies jusqu'au baccalauréat
- La définition nationale des horaires en groupes
- Un travail d'orientation respectueux des lycéens avec des CO-Psy en nombre suffisant
- Une amélioration des conditions d'enseignement et d'étude permettant la réussite de tous

POUR REDONNER DU SENS AU COLLÈGE

- Une culture commune construite autour de contenus ambitieux et accessibles
- Des conditions d'enseignement améliorées en classe (effectifs, groupes allégés...)
- Des dispositifs d'aide intégrés dans le temps de service des enseignants
- Des équipes pluriprofessionnelles complètes ayant du temps pour travailler ensemble
- Une carte scolaire repensée pour viser partout une mixité scolaire et sociale

POUR REVALORISER NOS MÉTIERS

- Une formation professionnelle initiale et continue ambitieuse
- Une revalorisation des salaires pour tous
- Le respect des missions et de l'identité disciplinaire des enseignants
- Du temps de concertation pour permettre le travail en commun

POUR RELANCER L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

- Imposer une même ambition en ZEP comme ailleurs
- Un investissement budgétaire plus important pour réduire les inégalités
- La réduction significative des effectifs par classe : 20 en collège / 25 en lycée
- Donner les moyens d'une réelle diversification pédagogique
- Mener une politique de la ville qui vise à casser les ghettos

POUR UNE ORGANISATION TRANSPARENTE ET DÉMOCRATIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

- Un cadre national pour la totalité des horaires disciplinaires
- La défense des prérogatives des instances démocratiques et collégiales (Conseil d'administration, Commission permanente, conseils d'enseignement, réunion des équipes...)
- Le respect des qualifications, des statuts et des missions des personnels

SE SYNDIQUER

- **pour construire ensemble l'avenir du système éducatif** : réfléchir et agir collectivement pour améliorer nos métiers, nos missions et peser sur leurs évolutions
- **pour se faire entendre** en participant à un mouvement majoritaire capable de créer un rapport de force